Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 85 (1997)

Heft: 1404

Artikel: Neuchâtel

Autor: Doret, Corinne

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-281204

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Brigitte Studer DR

Berne

L'Université de Berne a nommé Brigitte Studer (Dr.) Professeure en Histoire suisse et codirectrice de l'Institut d'Histoire. Elle succède ainsi à l'historienne Beatrix Mesmer.
Deux points forts dans la recherche de cette historienne de 41 ans: l'histoire du parti communiste et, plus récemment, le rôle des femmes dans l'histoire et sa place dans la société.

Neuchâtel

Initiative des quotas

Toujours dans l'attente de la signature et du message du Conseil fédéral, la partie romande du Comité suisse de l'initiative des quotas s'est réunie dernièrement à Neuchâtel pour discuter de la future campagne de votation.
Petit rappel: l'initiative pour une représentation équitable des femmes au parlement a été déposée au printemps 1995. Le délai de la votation n'est pas encore fixé, mais le comité de soutien espère qu'elle aura lieu fin 1997, ou début 1998.
Les participantes venaient du Jura, de Fribourg, de Vaud, de la Berne francophone et de Neuchâtel pour un tour de table sur la marche à suivre.
Leurs différentes motivations peuvent se résumer comme suit: certaines défendent l'initiative par esprit de justice et d'équité. D'autres y voient le moyen d'arriver enfin à une vraie démocratie. Pour elles, le processus d'élection actuel a été choisi par des hommes en fonction de leurs besoins. Les femmes en ont été longtemps exclues. Il faudrait donc transformer le système de représentation proportionnel de sorte qu'il garantisse environ la moitié des sièges à des femmes.
Un troisième groupe encore voit dans cette initiative le moyen d'intégrer des valeurs féminines à la politique. Elles souhaiteraient mettre la priorité sur la qualité de vie, la sécurité, la défense de l'environnement, le maintien du patrimoine, des garanties pour les enfants. Elles annoncent une sorte de changement de la société.
Pour quelques unes des participantes, le délai des votations semble encore vague et lointain. Les autres, en revanche, ont l'intention de diffuser immédiatement l'information dans le but de convaincre le plus d'adhérent-e-s possible. Elles proposent d'exercer une sorte de lobbying au gouvernement, d'en parler dans les écoles pendant les cours d'éducation civique, ou de regrouper des femmes à des séances «tupperwear» pour en discuter en groupe.
Avant tout, il faudra traduire le nouvel argumentaire de l'allemand en français et trouver un nom frappant pour le comité de soutien... Propositions bienvenues!

Corinne Doret

Vaud

Une femme au Conseil d'Etat

Jacqueline Maurer, PRD, 49 ans, a été élue conseillère d'Etat, lors des élections partielles organisées à la suite de la démission du conseiller d'Etat Jacques Martin. Au premier tour, Jacqueline Maurer confrontée, à trois autres candidats, a manqué de peu l'élection avec un score de 49,6 %.
Au second tour, elle réunit 56,36% des voix, soit 10'669 voix de plus que son concurrent, PS, Pierre-Yves Maillard.
Cette victoire d'une femme ne signifie pas que les Vaudois ont jeté aux oubliettes leur misogynie naturelle. Et ce n'est qu'en 1998 qu'on pourra juger du féminisme du corps électoral, car il y aura alors plusieurs candidates.
Pour l'heure, il s'agissait d'un combat gauche-droite, et la droite a gagné, moins d'un an après la victoire de Josef Zisyadis...
S'il faut donc relativiser cette victoire féminine, le score réalisé par Jacqueline Maurer prouve cependant que ce n'est pas une élection au rabais. La lutte a été dure au second tour pour la candidate radicale qui a dû, pour répondre à un adversaire intelligent, bouillant et agressif, parer les coups, riposter, attaquer alors que ce n'était pas dans sa nature, malgré vingt-cinq ans d'expérience de la vie politique. Jacqueline Maurer en quinze jours a fait un apprentissage intensif du débat qu'elle n'aurait pas eu l'occasion de faire lors d'élections normales où les tensions et les rivalités se répartissent sur une douzaine de candidats. Elle s'en est très bien tirée.

38 ans d'attente...

Premiers à avoir reconnu les droits politiques aux femmes, le 1er février 1959, les citoyens vaudois ont rechigné bien longtemps à faire confiance à une femme pour les exécutifs, qu'ils soient communaux, ou comme aujourd'hui cantonal.
Il a fallu attendre 10 ans pour voir les cinq premières municipales dans les communes (=0,1% des sièges en 1969), il a fallu attendre 18 ans pour qu'une commune (sur 385) élise une femme à la syndicature, et il a fallu attendre 38 ans - presque jour pour jour* - pour qu'une femme soit élue à l'exécutif cantonal.
Sur le plan suisse, vingt-cinq femmes siègent dans des exécutifs cantonaux aux côtés de cent trente-neuf hommes. Sept cantons n'ont pas de conseillère d'Etat (NE, VS, GL, GR, NW, SH, SZ), 13 cantons en ont une et six cantons en ont deux (AR, BS, BE, OW, SG, ZH).

Simone Chapuis-Bischof

*Deux suffragettes de 86 ans sont venues fêter dimanche 2 février, sur l'esplanade du Château (quel grand jour pour elles!) et partager avec la foule le gâteau anniversaire aux 38 bougies, gâteau apporté par le comité de l'ADF (Association suisse pour les Droits de la Femme - section vaudoise).

Planning à Aigle

Le Centre de planning familial et de grossesse d'Aigle et du Pays d'Enhaut a ouvert ses portes dans le bâtiment annexe de l'Hôpital d'Aigle. La concrétisation de ce projet, ardemment souhaité par la région, s'est faite dans le cadre de l'actuelle expérience de régionalisation de la prévention en cours dans ces deux districts.
Deux grands axes d'activités: agir en matière de prévention pour les jeunes adultes, notamment pour les maladies sexuellement transmissibles (MST) et fournir aux couples un appui qui leur permette de faire des choix responsables quant à la venue d'un enfant, mais aussi pour améliorer la qualité de leur vie affective et sexuelle.
Il bénéficie des prestations d'une doctoresse, de deux conseillères en planning familial, d'une sage-femme et d'une assistante sociale. Il est ouvert au public de 16h à 20h et chaque vendredi de 9h30 à 13h30.
Pour plus de renseignements, téléphonez au 024/ 468 86 08.

Zurich

Bureau de l'égalité sauvé

Soulagement à Zurich. Menacé de coupes sévères, le Bureau communal de l'égalité, le premier à avoir été créé en Suisse à l'échelle d'une commune, continuera à fonctionner cette année avec un budget inchangé de quelque 700 000 francs. Le législatif de la ville a en effet refusé de suivre la proposition de sa commission de vérification des comptes, commission qui souhaitait diminuer les crédits qui lui étaient destinés de 30% dans un premier temps, puis de 10% dans un deuxième temps.
«Chaque année, l'opération se répète. On essaye de réaliser des économies sur notre dos», fait valoir Martha Weingartner, l'une des collaboratrices du Bureau, qui emploie actuellement six personnes.
Et de nouvelles menaces se profilent déjà à l'horizon. L'Union démocratique du centre zurichoise a en effet déposé un postulat demandant que les fonds mis à la disposition du Bureau soient réduits de moitié, postulat qui devrait être traité d'ici le printemps.
L'an passé, c'est également l'existence du Bureau cantonal de l'égalité qui avait été remise en question. Un bureau qui avait pu être sauvé grâce à un grand mouvement de solidarité.

Marie-Jeanne Krill